Tél: (514) 340-4975; Télécop.: (514) 340-4222



# GUIDE D'INSTRUCTIONS POUR LE PROGRAMME DE DOUBLE DIPLÔME (INTÉGRATION À LA MAÎTRISE) 2017-2018

Polytechnique Montréal vous offre la possibilité d'intégrer des études de maîtrise nord-américaine à votre formation d'ingénieur grâce à un partenariat privilégié avec votre établissement d'attache. L'objectif du présent document est de vous informer sur les choix qui s'offrent à vous et les démarches à suivre, de votre demande d'admission jusqu'à la fin de votre parcours.

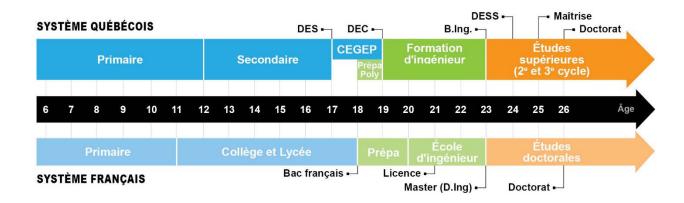
Lire attentivement ce document avant de compléter votre demande d'admission vous aidera à faire des choix adaptés à votre profil.

Faites « CTRL+clic » sur l'un des numéros ci-dessous pour avoir accès directement à la section que vous désirez.

- 1. Comparaison des systèmes d'éducation
- 2. Qu'est-ce qu'un programme de double diplôme (intégration à la maîtrise)?
- 3. <u>Distinction entre la maîtrise recherche et la maîtrise professionnelle</u>
- 4. Trimestre d'intégration à la maîtrise : comment choisir les cours?
- 5. Conseils pour la recherche d'un directeur
- 6. À votre arrivée à Polytechnique Montréal : quoi faire?
- 7. <u>Inscription à la maîtrise</u>
- 8. Réalisation de votre maîtrise

# 1. Comparaison des systèmes d'éducation

Le schéma ci-dessous fait la comparaison entre le système d'éducation au Québec et le système d'éducation en France. Ce schéma vise à faciliter votre compréhension des termes qui seront utilisés dans les pages suivantes.



## 2. Qu'est-ce qu'un programme de double diplôme (intégration à la maîtrise)?

Polytechnique Montréal a conclu avec certains établissements partenaires des accords de double diplomation permettant aux étudiants en fin de cursus d'ingénieur à l'établissement d'attache de terminer leur diplôme d'ingénieur et de débuter les études de maîtrise à Polytechnique Montréal à la suite d'un trimestre d'intégration\*. Durant le trimestre d'intégration, en plus de suivre des cours préparatoires à la maîtrise, les étudiants déposent une demande d'admission à la maîtrise et confirment le choix du directeur qui encadrera leur projet de maîtrise. Le trimestre d'intégration débute dans tous les cas à l'automne (fin août) et l'admission à la maîtrise est prévue pour l'hiver (début janvier).

À l'issue de ce séjour et suite à la certification respective des instances concernées, l'étudiant recevra le diplôme d'ingénieur de l'établissement d'attache et le diplôme de maîtrise de Polytechnique Montréal.

<sup>\*</sup>Certains accords de double diplomation prévoit l'admission directe en maîtrise. Renseignez-vous auprès des responsables du programme de mobilité internationale de votre établissement d'attache.

## 3. Distinction entre la maîtrise recherche et la maîtrise professionnelle

La maîtrise à Polytechnique Montréal peut être suivie selon deux profils : la maîtrise recherche et la maîtrise professionnelle. Lisez bien les informations ci-dessous pour mieux comprendre les exigences du programme, le diplôme que vous obtiendrez ainsi que les compétences que vous aurez à développer. Vous pouvez aussi lire la section 7 pour connaître votre parcours pendant la réalisation de votre maîtrise et consulter notre <u>site web</u>. À noter que certains établissements d'attache encouragent leurs étudiants à choisir un profil de maîtrise plutôt qu'un autre. Veuillez vous renseigner au préalable auprès des responsables de votre établissement d'attache pour connaître leur préférence.

## MAÎTRISE RECHERCHE (M.Sc.A.)

## **MAÎTRISE PROFESSIONNELLE (M.Ing.)**

## Quelles sont les exigences du programme?

Le programme de maîtrise recherche comprend un minimum de 15 crédits¹ de cours (dont au moins 9 crédits de cycles supérieurs) et 30 crédits attribués à un projet de recherche et à la rédaction d'un mémoire, pour un total de 45 crédits.

Le programme de maîtrise professionnelle comprend entre 30 et 39 crédits de cours (dont au plus 9 crédits peuvent être du niveau de la formation d'ingénieur) et entre 6 et 15 crédits attribués à un projet ou à un stage faisant l'objet d'un rapport, pour un total de 45 crédits.

## Quelles sont les conditions pour participer à ce programme?

L'entente entre Polytechnique Montréal et votre établissement d'attache énonce les conditions de participation à ce programme. Veuillez consulter à cet égard la personne responsable de l'entente dans votre établissement d'attache. L'entente entre Polytechnique Montréal et votre établissement d'attache énonce les conditions de participation à ce programme. Veuillez consulter à cet égard la personne responsable de l'entente dans votre établissement d'attache.

### Quelle sera la durée de votre séjour à Polytechnique Montréal?

La durée normale des études à la maîtrise varie entre 4 et 6 trimestres pour un étudiant inscrit à temps complet excluant le trimestre d'intégration. Le délai maximal du programme de maîtrise recherche est de 6 trimestres (2 ans).

Les étudiants inscrits en maîtrise recherche peuvent bénéficier d'une prolongation du délai maximal d'un (1) trimestre.

La durée normale des études à la maîtrise varie entre 4 et 6 trimestres pour un étudiant inscrit à temps complet excluant le trimestre d'intégration. Le délai maximal du programme de maîtrise professionnelle est de 6 trimestres (2 ans).

Les étudiants inscrits en maîtrise professionnelle peuvent bénéficier d'une prolongation du délai maximal de 3 trimestres.

### Quel diplôme obtiendrez-vous?

À l'issue de votre séjour, vous recevrez le diplôme d'ingénieur de votre établissement d'attache ainsi que le diplôme de maîtrise en sciences appliquées (M.Sc.A.) de Polytechnique Montréal.

À l'issue de votre séjour, vous recevrez le diplôme d'ingénieur de votre établissement d'attache ainsi que le diplôme de maîtrise en ingénierie (M.Ing.) de Polytechnique Montréal.

#### Quelles sont les compétences que vous aurez à développer dans votre programme de maîtrise?

**Compétence 1 :** Mener avec rigueur les étapes d'une recherche scientifique, sous la supervision d'experts, et participer à du développement scientifique ou technologique.

**Compétence 1 :** Réaliser une ou des études, développements ou applications professionnelles fondés sur des méthodologies ou sur l'état de l'art dans votre domaine applicable à une problématique d'intérêt pour votre milieu d'exercice.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Il est à noter qu'un (1) crédit de Polytechnique Montréal équivaut à deux (2) ECTS (European Credit Transfer System).

#### Éléments de compétence :

- Décrire et vous approprier votre problématique de recherche à l'aide, entre autres, d'une revue de littérature.
- Formuler des objectifs de recherche.
- Établir un échéancier réaliste et mener votre projet de façon à le respecter.
- Vous documenter sur la méthode de recherche liée à votre projet et l'appliquer; discuter des principes et techniques utilisées.
- Analyser et discuter vos résultats par rapport à ceux de la littérature.

**Compétence 2 :** Repérer, gérer et analyser l'information et les ressources documentaires pertinentes à un projet de recherche.

#### Éléments de compétence :

- Utiliser des systèmes d'acquisition et de collecte d'informations à l'aide des technologies d'information pour réaliser une recherche documentaire.
- Identifier, accéder à des ressources bibliographiques adéquates ou d'autres sources d'information pertinentes et les archiver.
- Vérifier la fiabilité et la pertinence des sources.

**Compétence 3 :** Communiquer avec clarté les résultats d'un travail scientifique.

#### Éléments de compétence :

- Démontrer une connaissance et la maîtrise de la langue pertinente à votre projet de recherche, y compris le langage technique.
- Présenter les objectifs spécifiques et les aspects méthodologiques de votre projet de recherche et les justifier.
- Discuter les résultats de votre projet de recherche, formuler des conclusions et des recommandations.
- Rédiger un mémoire de maîtrise dans un style scientifique.
- Préparer et donner des présentations orales scientifiques de qualité et adapter votre discours selon la situation.

**Compétence 4 :** Respecter les normes, les règles d'éthique et d'équité ainsi que les bonnes pratiques de recherche.

#### Éléments de compétence :

- Situer l'impact et les retombées de votre travail de recherche sur la société et sur l'environnement.
- Connaître et respecter les codes de conduite et les directives sur les aspects éthiques et légaux qui s'appliquent.
- Agir de façon responsable et intègre dans la conduite de votre projet de recherche.
- Démontrer des pratiques de travail responsables, notamment en santé et sécurité.
- Respecter les règles de probité, de confidentialité, d'anonymat et de propriété intellectuelle, dont le droit d'auteur et les brevets.

#### Éléments de compétence :

- Situer le problème d'étude et le documenter en vous appuyant sur la littérature pertinente.
- Recourir à une ou des méthodologies rigoureuses pour analyser, évaluer ou concevoir des développements ou des applications professionnelles.
- Agir comme agent de changement et d'amélioration dans votre milieu d'exercice.
- Établir un échéancier réaliste et vous organiser en conséquence.

**Compétence 2 :** Approfondir ou acquérir des connaissances avancées dans votre domaine pour accroître votre performance de professionnel dans votre milieu d'exercice<sup>2</sup>.

#### Éléments de compétence :

- Connaître les progrès récents dans votre domaine ou votre discipline.
- Identifier les connaissances et les concepts clés ainsi que les enjeux de base de votre domaine ou de votre milieu d'exercice.
- Analyser et porter un jugement éclairé sur l'activité scientifique et les connaissances produites en vue de les mobiliser.

**Compétence 3 :** Communiquer avec clarté les résultats d'une étude, d'un développement ou d'une application professionnelle réalisés dans votre domaine.

#### Éléments de compétence :

- Démontrer une connaissance et la maîtrise de la langue pertinente à votre domaine, y compris le langage technique.
- Rédiger un rapport technique dans un style adapté à l'objectif et au contexte pour des spécialistes.
- Préparer et donner des présentations orales de qualité et adapter votre discours selon la situation.

**Compétence 4 :** Respecter les normes, les règles d'éthique et d'équité ainsi que les bonnes pratiques en lien avec vos travaux.

#### Éléments de compétence :

- Situer l'impact et les retombées de votre travail sur la société et sur l'environnement.
- Connaître et respecter les codes d'éthique, de déontologie et de conduite qui s'appliquent.
- Agir de façon responsable et intègre dans votre milieu de travail.
- Démontrer des pratiques de travail responsables, notamment en santé et sécurité.
- Le cas échéant, respecter les règles de probité, de confidentialité, d'anonymat et de propriété intellectuelle, dont le droit d'auteur et les brevets.

 $<sup>^2</sup>$  Le milieu d'exercice peut correspondre au milieu industriel, de recherche, publique, parapublique ou académique.

**Compétence 5 :** Vous engager dans une démarche d'apprentissage et d'amélioration continus.

#### Éléments de compétence :

- Reconnaître la valeur et les limites de vos compétences et expériences.
- Être conscient qu'il est nécessaire d'actualiser vos savoirs et vos savoir-faire pour développer votre expertise et maintenir votre employabilité.
- Initier la mise en place de votre réseau professionnel.
- Établir votre plan de carrière en tenant compte des divers secteurs d'emploi.

**Compétence 5 :** Vous engager dans une démarche d'apprentissage et d'amélioration continus.

#### Éléments de compétence :

- Reconnaître la valeur et les limites de vos compétences et expériences.
- Être conscient qu'il est nécessaire d'actualiser vos savoirs et vos savoir-faire pour développer votre expertise et pour maintenir votre employabilité.
- Initier la mise en place de votre réseau professionnel ou l'étendre.
- Établir votre plan de carrière en tenant compte des divers secteurs d'emploi.

## 4. Trimestre d'intégration à la maîtrise : comment choisir les cours?

Note importante : Si vous êtes admis directement au programme de maîtrise : suivez les instructions des sections 5 et 7.

En guise de préparation à vos études de maîtrise, vous réaliserez à la session d'automne de votre arrivée un minimum de 12 crédits de cours (ce qui correspond à 24 ECTS) selon la répartition suivante :

- Cours des séries 8000, 4000, 3000, 2000 et 1000
- Cours de la série 6000<sup>3</sup> : maximum de 6 crédits;

Afin de vous guider dans votre choix de cours et ainsi débuter la maîtrise mieux préparé, chaque département fourni une liste de cours suggérés par domaine.

• Consultez <u>la liste de cours suggérés</u> pour le département qui vous intéresse. Vous êtes fortement encouragé à choisir les cours en fonction du programme de maîtrise envisagé.

Pour voir l'ensemble des cours offerts, consultez:

- La description des programmes, de leur cheminement et de leurs cours.
- Le <u>plan triennal</u> des cours projetés pour savoir si ce cours est généralement offert lors de la session d'automne ou d'hiver.

Si un directeur de recherche ou d'études a déjà accepté de vous encadrer, discutez avec lui de votre choix de cours. Il est important de faire un bon choix de cours puisque les cours de grades supérieurs (séries 8000 et 6000) réussis avec une note de A ou A\* au trimestre d'automne seront transférables avec l'approbation du directeur de recherche ou d'études.

## Cours accessibles pour le trimestre d'intégration

Vous avez accès à la majorité des cours offerts dans chacun des programmes du Baccalauréat et d'études supérieures. Les cours du Baccalauréat sont identifiables par le logo BA dans le descriptif du cours sur le site internet et les sigles de ces cours respectent une codification à 3 lettres et 4 chiffres, où le premier chiffre est compris entre 1 et 5 (ex. : MEC1410, ELE2611, IND3702, etc.).

Les cours des études supérieures sont identifiables par le logo ES dans le descriptif du cours sur le site internet. Les cours de la série «6000» sont des cours dont le premier chiffre du sigle est un 6 (ex. : ELE6506). Ces cours comportent une importante composante en recherche. Les cours de la série « 8000 » sont des cours dont le premier chiffre du sigle est un 8 (ex. : IND8211).

### Cours de langue

Si vous souhaitez suivre un cours de langue à l'Université de Montréal, vous êtes autorisés à le faire, mais ce cours est en plus des 12 crédits minimum. Il existe une procédure particulière, impliquant un test de classement et une inscription supplémentaire, pour vous permettre de suivre un cours de langue à l'Université de Montréal. Il est donc important de vous informer de cette procédure bien avant le début des cours du trimestre.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> À Polytechnique Montréal, chaque cours est identifié par un sigle de cours dont chaque composante donne de l'information sur le type de programme ou le niveau d'études.

## Cours NON accessibles pour le trimestre d'intégration

Les cours listés dans le tableau ci-dessous ne vous sont pas accessibles lors du trimestre d'intégration en raison d'une capacité d'accueil limitée ou puisque ces cours sont exclusivement réservés aux étudiants réguliers inscrits dans un programme diplômant.

Département	Sigles des cours NON-accessible
Génie aérospatial	Tous les cours AERxxxx sont NON-accessibles, sauf : AER4000, AER4200, AER4400, AER4715, AER4720, AER8410, AER8500 et AER8505.
Génie biomédical	GBM2214, GBM3105/I/A, GBM3610 et GBM6904. Cours projet accessible: GBM3100.
Génie chimique	GCH3000/I/A.
Génie civil	CIV1000, CIV1205, CIV2205 et CIV3100/I/A. Cours projet accessible : CIV2920
Génie électrique	ELE3005/I/A, ELE4451, ELE4452, ELE4455, ELE4458, ELE6911, ELE6912, ELE8451, ELE8452, ELE8455, ELE8456, ELE8457, ELE8458, ELE8459 et ELE8460.
Génie géologique	GLQ3000/I/A et GLQ3105.
Génie industriel	IND3000/I/A, SSH3501, SSH3502 et SSH3503.
Génie informatique	INF3005/I/A.
Génie logiciel	LOG3005/I/A.
Génie mécanique	MEC2115, MEC2405, MEC2435, MEC3000/I/A, MEC3305, MEC3430, MEC3455, MEC4122, MEC4280, MEC8276, MEC8371 et MEC8508A.
Génie des mines	MIN1996 et MIN3995/I/A.
Génie physique	PHS3000/I/A.
Année préparatoire	CHE0501, INF0101, MTH0101, MTH0102, MTH0103, MTH0104, PHS0101, PHS0102, SSH0101 et SSH0330.
Certificat	Tous les cours du Certificat sont <b>NON-accessibles</b> . Les cours du Certificat sont identifiables par le logo <b>CE</b> dans le descriptif du cours sur le site internet et les sigles de cours respectent une codification à <b>2 lettres et 3 chiffres</b> (ex. : CP130, CR150, M-252, etc.).

Aucun cours projet, séminaire ou stage au Baccalauréat et aux études supérieures n'est accessible durant le trimestre d'intégration à la maîtrise (quelques exceptions existent, consultez le tableau ci-dessus). Mis à part les cours de langue, aucun cours offert par une autre université que Polytechnique Montréal ne peut être suivis durant le trimestre d'intégration à la maîtrise, même si ces cours font partie d'un programme de Polytechnique Montréal.

## Étapes pour les choix des cours pour le trimestre d'intégration

L'horaire des cours de Polytechnique Montréal sera disponible seulement quelques semaines avant le début des cours. Vous trouverez ci-dessous un résumé des étapes à suivre pour préparer votre choix de cours et obtenir votre horaire pour votre premier trimestre d'inscription :

- Présentez la liste des cours que vous souhaitez suivre avec votre demande d'admission;
- Suite à l'étude du dossier, le registrariat vous confirmera le choix de cours accepté ou vous avisera de toutes erreurs nécessitant une correction de votre part;
- **Avant le 31 mai,** le registrariat pourra modifier votre choix de cours pour vous permettre de corriger les erreurs identifiées (courriel : admission.echanges@polymtl.ca);
- Quelques semaines avant le début des cours, le registrariat vous enverra un courriel vous indiquant comment confirmer votre inscription;
- Dans votre <u>dossier étudiant en ligne</u>, après avoir confirmé votre inscription, vous aurez accès à votre horaire qui a été généré automatiquement à partir de votre choix de cours (celui reçu avant le 31 mai);
- Vous aurez la possibilité de modifier votre choix de cours dans votre dossier étudiant en ligne jusqu'à la fin de la 2e semaine de cours, dans la limite des places disponibles.

### Conséquence du non-respect des règles entourant le choix des cours pour le trimestre d'intégration

Le système de choix de cours par internet de Polytechnique Montréal donne beaucoup de liberté à l'étudiant pour modifier son horaire, mais il est de la responsabilité de l'étudiant de respecter les règles énoncées dans ce document, car le registrariat de Polytechnique Montréal procédera à une vérification systématique des choix de cours et pourrait, sans préavis, désinscrire d'un cours l'étudiant qui ne respecterait pas les règles.

## 5. Conseils pour la recherche d'un directeur

Avant même votre arrivée à Polytechnique Montréal, nous vous encourageons à amorcer vos démarches pour vous trouver un directeur qui encadrera votre projet de maîtrise. Si ce n'est pas possible pour vous, vous pourrez terminer ces démarches à votre arrivée au trimestre d'automne.

## L'importance de choisir votre directeur<sup>4</sup>

<u>Si vous anticipez intégrer un programme de maîtrise recherche :</u> vous devez trouver un directeur de recherche qui acceptera de vous encadrer et de superviser vos travaux de recherche.

Si vous anticipez intégrer un programme de maîtrise professionnelle : vous devez trouver un directeur d'études.

Avant de choisir votre directeur de recherche ou d'études, assurez-vous d'avoir bien identifié le domaine qui vous intéresse.

### Compétences à rechercher chez votre futur directeur de recherche ou d'études

- Une expertise disciplinaire établie (contenu, méthodologie, réseaux de contacts internationaux, etc.);
- Un véritable intérêt pour votre projet;
- Un désir de vous encadrer dans vos activités (disponibilité, rétroaction, aide à la définition et appui dans la planification des différentes étapes de votre projet, etc.);
- Un encouragement pour la publication de vos résultats de recherche dans le cadre d'une maîtrise recherche.

#### Marche à suivre

- 1. Consulter le répertoire des professeurs par expertise pour identifier un directeur œuvrant dans votre domaine d'intérêt.
- 2. Dans le cadre d'une maîtrise recherche, consulter la liste des projets de recherche offerts par les professeurs.
- 3. Discuter avec les professeurs qui vous enseignent.
- 4. Discuter avec le coordonnateur des programmes d'études supérieures (CPÉS) du département pour vous renseigner sur les programmes d'études se rapportant à votre domaine.

Vous pouvez par la suite contacter un ou plusieurs professeurs <u>en personne ou par courriel</u>. Afin de vous aider à contacter les professeurs, vous êtes invités à compléter le <u>document de prise de contact</u> et à le joindre au courriel que vous leur transmettez. Dans votre courriel, présentez-vous, mentionnez les points forts de votre C.V., précisez le programme qui vous intéresse, puis discutez des points suivants :

- En quoi les sujets sur lesquels le professeur travaille vous intéressent-ils? Démontrez que vous vous êtes informé au préalable.
- A-t-il de la disponibilité pour vous encadrer?
- Peut-il vous offrir une aide financière et de quel type? Si vous avez une bourse, prière de le mentionner.
- Peut-il vous donner le contact d'un membre de son équipe de recherche afin que vous puissiez échanger et planifier une visite des laboratoires?
- Quelle approche d'encadrement favorise-t-il?
- Toute autre question qui vous semble pertinente.

En réponse, le professeur vous indiquera si votre profil l'intéresse ou vous conseillera d'autres professeurs au profil plus près de vos intérêts.

### Changement de directeur

Il est possible de demander un <u>changement de directeur</u> en cours de programme. Vous pouvez aussi demander conseil au représentant à l'éducation de l'<u>Association des étudiants aux cycles supérieurs</u> (AÉCSP).

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> L'emploi du masculin est utilisé à des seules fins d'alléger le texte.

## 6. À votre arrivée à Polytechnique Montréal : quoi faire?

### Activité d'orientation

Comme tous les étudiants internationaux, vous serez conviés à une activité d'orientation adapté à votre profil quelques jours avant le début des classes. Des informations au sujet des démarches administratives, des assurances, du fonctionnement académique et de la vie étudiante vous y seront entre autres transmises. Ce sera aussi le temps de poser toutes vos questions. Les détails au sujet des activités de la rentrée vous seront transmis via les Info-Rentrée que vous recevrez par courrier électronique avant votre arrivée.

Note importante : Si vous êtes admis directement au programme de maîtrise : suivez les instructions des sections 5 (si ce n'est déjà fait) et 7.

## Choix de cours pour les étudiants au trimestre d'intégration à la maîtrise

- Si vous n'avez pas encore eu la chance de discuter de votre choix de cours pour le premier trimestre avec votre directeur de recherche ou d'études qui a accepté de vous encadrer, <u>présentez-lui votre choix de cours</u> dès les premiers jours de la rentrée. Revoir au besoin les conseils sur les choix de cours à la section 4.
- Si vous n'avez pas encore trouvé de directeur, vous pouvez consulter le <u>responsable du Programme d'échanges</u> du département auquel vous êtes rattaché pour qu'il vous guide dans votre choix de cours.

#### Trouver un directeur

• Il est urgent de compléter les démarches mentionnées à la section 5 au cours du premier mois de votre trimestre d'intégration à Polytechnique Montréal si ce n'est déjà fait.

#### Demande d'admission à la maîtrise

- Vous devez déposer votre demande d'admission au programme de maîtrise <u>au plus tard le 1<sup>er</sup> octobre</u>.
- Compléter le formulaire « demande d'admission », <u>version papier</u>, disponible sur le site du Registrariat et inscrire le nom du professeur qui vous encadrera sur le formulaire. Vous n'aurez à débourser aucun frais pour la demande d'admission en maîtrise.
- Si vous avez fournis les rapports d'appréciation des professeurs lors de votre demande d'admission au programme d'intégration à la maîtrise au printemps précédent votre arrivée à Polytechnique, il n'est pas nécessaire de les fournir à nouveau lors du dépôt de la demande d'admission à la maîtrise.
- L'admission à la maîtrise est conditionnelle au respect des critères généraux d'admission, c'est-à-dire avoir obtenu une moyenne cumulative supérieure ou égale à 2,75/4,0 pour les cours suivis lors de votre trimestre d'intégration à Polytechnique Montréal et répondre aux exigences linguistiques de POLY-MTL pour la maîtrise (déjà vérifiées lors de votre demande d'admission au programme de double diplôme). A noter que si vous n'obtenez pas 2,75/4,0, vous bénéficierez d'un seul trimestre supplémentaire d'intégration pour augmenter votre moyenne cumulative au seuil exigé. Les cours de grades supérieurs réussis avec une note de A ou A\* seront aussi transférables dans le programme de maîtrise, avec l'approbation du directeur de recherche ou d'études. Si le seuil n'est pas atteint après ce second trimestre ou vous ne satisfaisiez plus les conditions générales de poursuite d'études, vous ne pourrez pas alors poursuivre votre parcours à POLY-MTL et il sera alors de votre responsabilité de faire valider votre diplôme d'ingénieur dans votre établissement d'attache.

## 7. Inscription à la maîtrise

Si vous êtes admis au programme de maîtrise, vous devez faire approuver votre plan d'études avant le dernier jour de modification du choix de cours de votre premier trimestre de maîtrise. Veuillez utiliser le formulaire « <u>Plan d'études au 2<sup>e</sup> cycle</u> » prévu à cet effet sur le site du Registrariat. Cette proposition est faite avec l'aide de votre directeur de recherche ou d'études puis approuvé par le coordonnateur des programmes d'études supérieures concerné et enfin déposé au Registrariat.

Tout comme lors du trimestre d'intégration, vous n'avez pas de droits de scolarité à payer pendant votre maîtrise. Seuls les droits divers d'environ 300\$ par trimestre sont à débourser.

## 8. Réalisation de votre maîtrise

## **MAÎTRISE RECHERCHE (M.Sc.A.)**

## MAÎTRISE PROFESSIONNELLE (M.Ing.)

#### Crédits de cours dans le cadre de la maîtrise recherche :

Lors de votre premier trimestre de maîtrise, il est suggéré de réaliser trois cours en plus de définir votre projet de recherche avec votre directeur de recherche. Les deuxième et troisième trimestres serviront à compléter les crédits de cours et à initier votre projet de recherche.

### Dépôt du sujet de recherche et échéancier :

Avant la fin de votre deuxième trimestre d'études de maîtrise, vous devez déposer au Registrariat le formulaire « <u>Sujet de recherche et échéancier</u> » complété et signé par vous, votre directeur de recherche et votre coordonnateur des programmes d'études supérieures.

#### Production du mémoire pour la maîtrise recherche :

Dans le cadre d'une maîtrise recherche, vous êtes appelé à rédiger un mémoire (30 crédits) qui rend compte de votre travail de recherche. Par votre mémoire, vous exposez les connaissances acquises dans un domaine donné et démontrez vos dispositions pour la recherche et vos aptitudes à communiquer les résultats de votre travail.

#### Rédaction et dépôt au jury :

Avant de déposer votre mémoire au département, vous devez avoir complété toutes les autres exigences de votre plan d'études. La rédaction et la présentation du mémoire doivent être conformes aux normes en vigueur.

### Évaluation par un jury :

Le mémoire de maîtrise est examiné par un jury composé de trois membres. Sur proposition du coordonnateur des programmes d'études supérieures et du directeur du département, les membres du jury sont nommés par le directeur des études supérieures de Polytechnique Montréal. C'est le jury qui recommande si le mémoire peut être présenté, s'il doit être révisé et soumis à nouveau ou s'il est jugé inacceptable.

#### Présentation du mémoire :

Le directeur de département, après s'être assuré que le mémoire est conforme aux normes en vigueur et, s'il y a lieu, que les corrections demandées par le jury ont été apportées, fixe la date de la présentation et en annonce la tenue. La présentation du mémoire est publique, à moins que le directeur de département, sur recommandation du jury, n'en décide autrement. Au terme de la présentation du mémoire, le jury doit rendre à la majorité son verdict.

#### Crédits de cours dans le cadre de la maîtrise professionnelle :

Il est suggéré de réaliser l'ensemble de vos cours durant les trois ou quatre premiers trimestres de votre maîtrise.

#### Cours hors-programme:

Polytechnique Montréal peut vous autoriser à vous inscrire à des cours qui ne sont pas exigés pour votre programme. Ces cours apparaissent sur votre bulletin de notes à titre de cours hors-programme. Les résultats de l'évaluation des cours hors-programme sont exclus du calcul de la moyenne inscrite au bulletin. L'étudiant qui s'inscrit à un cours hors-programme (hormis les cours de langue en français) devra défrayer les coûts reliés à ce cours. À titre d'exemple, un crédit canadien équivalait à \$240,92 CAD à l'automne 2016 pour un étudiant français et à \$531,43 CAD pour un étudiant étranger.

### Choix d'un projet ou d'un stage :

Dans le cadre d'un programme de maîtrise cours, vous devez choisir si vous ferez un projet ou un stage.

### Dépôt du sujet de projet ou de stage :

Pour chaque projet ou pour un stage, vous devez déterminer le sujet avec votre directeur d'études et le faire approuver par celui-ci.

### Production du rapport pour la maîtrise professionnelle :

Dans le cadre d'une maîtrise professionnelle, vous êtes appelé à rédiger un ou des rapports de projet (6 à 15 crédits) ou de stage.

## Durée et lieu du stage :

La durée du stage est de 15 semaines réalisées généralement pendant un trimestre à temps complet pour une valeur de 12 crédits. Le stage peut être réalisé au Canada ou à l'étranger.

Si vous désirez effectuer un stage en milieu de travail dans le cadre de votre maîtrise, vous devez obtenir l'approbation de votre directeur d'études, faire des démarches auprès de différentes entreprises et vous adresser au Service de stages et emplois de Polytechnique Montréal. Le stage doit être fait sous la co-supervision d'un professionnel de l'entreprise et de votre directeur d'études. Le contenu du stage doit être approuvé par le Service de stages et emplois.

#### Évaluation du rapport de projet ou de stage :

Le rapport de projet est évalué et noté par le directeur d'études et par au moins une autre personne désignée par le directeur du département. Ce dernier doit entériner l'évaluation

## **MAÎTRISE RECHERCHE (M.Sc.A.)**

## **MAÎTRISE PROFESSIONNELLE (M.Ing.)**

#### Dépôt final du mémoire :

Suite à la réussite de la présentation du mémoire, le président du jury s'assure s'il y a lieu, que les corrections demandées par le jury ont été effectuées. Le coordonnateur des programmes d'études supérieures et le Registrariat s'assurent que le mémoire est conforme aux normes en vigueur. Le dépôt du mémoire est de votre responsabilité et doit être réalisé sous forme électronique.

Le rapport de stage est évalué et noté par le superviseur en milieu de travail et par au moins une autre personne désignée par le directeur du département. Ce dernier doit entériner l'évaluation.

Janvier 2017.